



Question and Answer Series III – Solicitation 1000203303A / Questions et réponses série III

Bilingual (French and English) / bilingue (anglais et français)

English

Question

1. Are US labs eligible for submitting bids? Does the Project Manager need to have a Canadian graduate degree?

Answer

1. Yes, US/International labs/suppliers may submit bids. Please review Item M-1 (for Stream 1) and M-6 (for Stream 2) of the Mandatory Technical Criteria at Appendix 1 to Part 4 – Technical Evaluation Criteria regarding Canadian degree equivalency. Also, see response to question 2 below.

Question

2. In the Mandatory technical criteria Stream 1 (also 2), M-1 states that “Project Manager/Lead must have a Canadian graduate degree (Master’s level or Doctorate) or a recognized Canadian equivalent* “

The Bidder’s proposed laboratory technician must have a Canadian undergraduate degree in Science (Bachelors level) or a recognized Canadian equivalent*. “

Does this mean that we need to have Canadian trained scientists in these roles or is it just an equivalent degree even from the US?

Answer

2. This means that if the resource does not have Canadian degree as detailed in the RFP, then a Canadian equivalent would be accepted. The Bidder would have to have the degree assessed for Canadian equivalency as per The Canadian Information Centre for International Credentials (CICIC) and provided as proof prior to Contract Award. Information about how to obtain an assessment can be found at <http://www.cicic.ca/>

The following link may also be useful in determining how to obtain the right assessment:
https://www.cicic.ca/1374/obtain_an_academic_credential_assessment_for_general_purposes.canada

Français

Question

1. Les laboratoires américains sont-ils admissibles à présenter des soumissions? Le gestionnaire de projet doit-il posséder un diplôme d'études supérieures canadien?

Réponse

1. Oui, les laboratoires/fournisseurs américains et d'autres pays peuvent soumettre des soumissions. Veuillez examiner les points M-1 (pour le volet 1) et M-6 (pour le volet 2) des critères techniques obligatoires à l'annexe 1 de la partie 4 - Critères d'évaluation technique concernant l'équivalence des diplômes au Canada. Voir aussi la réponse à la question 2 ci-dessous.



Question

2. Dans les critères techniques obligatoires du volet 1 (également 2), M-1 stipule que " le gestionnaire ou le chef de projet doit posséder un diplôme d'études supérieures canadien (maîtrise ou doctorat) ou un équivalent canadien reconnu*.

Le technicien de laboratoire proposé par le soumissionnaire doit posséder un diplôme canadien de premier cycle en sciences (niveau baccalauréat) ou un équivalent canadien reconnu*.

Cela signifie-t-il que nous avons besoin de scientifiques formés au Canada dans ces rôles ou s'agit-il simplement d'un diplôme équivalent, même des États-Unis?

Réponse

2. Cela signifie que si la ressource n'a pas de diplôme canadien tel qu'indiqué dans la demande de propositions, un équivalent canadien serait alors accepté. Le soumissionnaire devrait faire évaluer le diplôme pour en déterminer l'équivalence canadienne, conformément aux directives du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), et fournir une preuve à cet effet avant l'attribution du contrat. Vous trouverez des renseignements sur la façon d'obtenir une évaluation à l'adresse <https://www.cicdi.ca/>.

Le lien suivant peut également être utile pour déterminer comment obtenir la bonne évaluation : https://www.cicdi.ca/1375/obtenir_une_evaluation_des_diplomes_d'etudes_a_des_fins_generales.canada